



LA FEUILLE DES HERBETTES

Juillet 2019

Journal de la commune de Sullens

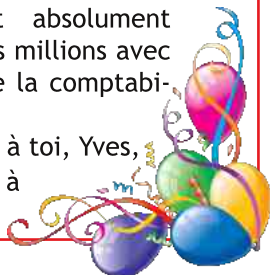
Message de la Municipalité

Le rapport de gestion est sous toit et peut être consulté sur le site internet de la Commune. N'hésitez pas à le parcourir, vous y trouverez des informations intéressantes.

Mais avant toute chose, le jubilé d'un personnage de notre village, M. **Yves Bourgeois**, boursier communal depuis maintenant 30 ans (1^{er} juillet). Je vais éviter les chiffres, cela donne le vertige (factures payées, heures au service de la Commune, de la Municipalité et des Commissions, etc.).

Yves est un collaborateur des plus précieux, de par sa compétence, sa disponibilité, sa motivation sans faille et surtout sa patience. C'est absolument agréable et sécurisant de gérer des millions avec un tel boursier aux commandes de la comptabilité communale.

Grand bravo et un immense merci à toi, Yves, pour toutes ces années passées, et à venir, au service de la collectivité.



Comme indiqué lors de la précédente édition du journal, les finances sont saines avec un excédent de recettes de CHF 442'726.- avant répartition. Ceci nous permet d'aller de l'avant avec les projets en cours et d'autres à préparer. Nombreux sont les préavis qui ont été finalisés en 2018 : étude du séparatif de Perroset, système de comptage, trottoir RC 317, bouclage réseau d'eau Lovettaz, création d'un accueil parascolaire. 2019 ne sera pas en reste : dès le 3 juin, séparatif de

Perroset (Néfobon et Vuarat), dès l'automne la liaison à la STEP de Penthaz, l'immeuble locatif de la Lovettaz étant déjà en cours.

Le plan général d'affectation communal (PGA) est en cours d'étude. C'est compliqué dans notre village car nous n'arriverons pas à respecter les obligations cantonales (LATc). Le bureau d'étude tente de trouver des solutions acceptables. Le moment venu, la Municipalité vous conviera à une séance d'information publique.

Je me permets de vous rappeler que le 1^{er} août est bien agendé au ...1^{er} août dans notre village. Traditionnelle, cette fête est également prévue afin de rassembler les habitants de Sullens. En 2018, nous avons eu une météo défavorable et il serait souhaitable que 2019 nous fasse cadeau d'un temps agréable et sec. Tout ceci pour dire que tant les «anciens» que les «nouveaux», les «jeunes» et «moins jeunes» sont vraiment les bienvenus, et que tous seront accueillis de manière chaleureuse et festive. Alors, n'hésitez pas le 1^{er} août, venez nombreux, et ceux qui le désirent, avec vos feux d'artifice. Petite info pour ceux qui ne le savent pas : l'apéritif et le repas sont offerts.

Au nom de la Municipalité et de l'administration communale, je vous souhaite un agréable été, de belles réunions avec amis et familles, bien entendu dans le respect du voisinage, et de profiter des journées ensoleillées à venir, que celles-ci soient à Sullens ou sous d'autres contrées.

Christian Gozel, syndic

Sommaire

Politique locale.....	2
Vie locale.....	3
Vie intercommunale.....	6
La paroles est à vous.....	7
Agenda et sociétés locales.....	8



Administration

Rue du Château 2
1036 Sullens
greffe@sullens.ch

Greffe :
021 731 33 34
Contrôle des habitants :
021 731 33 89

Horaires :
Lundi de 14h à 18h30,
Mardi au vendredi
de 8h30 à 11h30.

Conseil communal de Sullens du 20 juin 2019

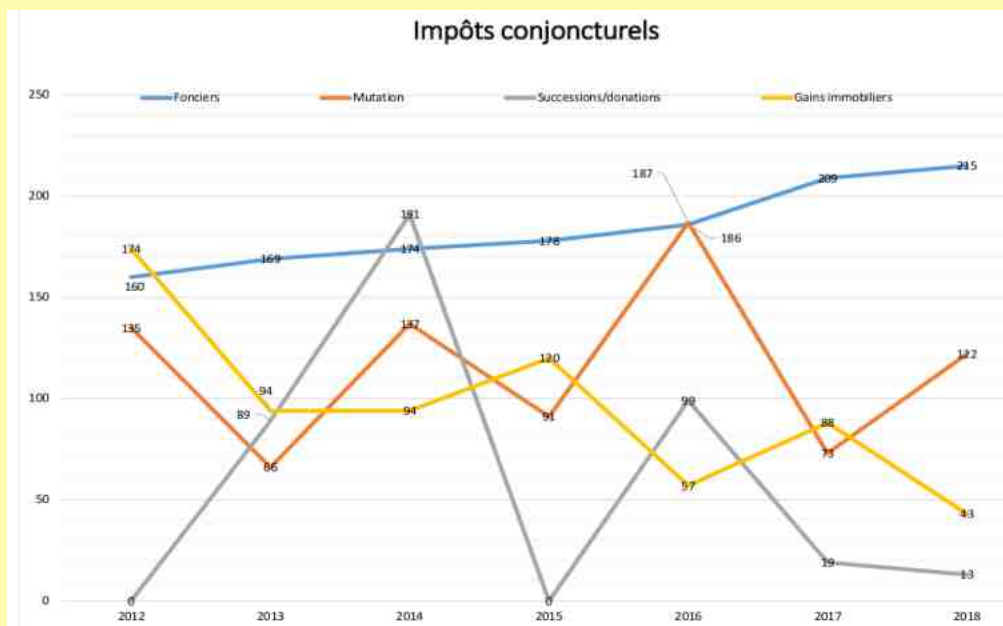
Rapport de gestion

Excédent de recettes avant répartition	CHF	442'726.--
• Fonds de renouvellement AIEE / STEP Penthaz	./.	350'000.--
• Amortissement hors budget de la place de jeux	./.	88'000.--
Bénéfice de l'exercice	CHF	4'282.25

ADMIS par le Conseil communal

Un compte sous la loupe

Peu de mots sont nécessaires afin d'expliquer la difficulté de prévoir des chiffres proches de la réalité pour ces impôts dits conjoncturels au niveau du budget. Seuls les impôts fonciers, en toute logique, sont stables et prévisibles.



Préavis terminés en 2018

- 13/2016 - Etude du séparatif de Perroset
- 03/2017 - Remplacement du système de comptage d'eau
- 08/2017 - Construction d'un trottoir sur la RC 317
- 01/2018 - Bouclage réseau d'eau à la Lovettaz
- 02/2018 - Création d'un accueil parascolaire

Prochains Conseils communaux à la Maison de Commune :

- Mercredi 2 octobre 2019 à 20h, (*)
- Jeudi 5 décembre 2019 à 20h.

(*) Attention nouvelle date

Les documents complets sont disponibles sur www.sullens.ch

Administration communale, le 21 juin 2019

Municipalité

Vice-syndique du 1.07.2019 au 30.06.2020
Mme Gabrielle Bracher

Résultats des votations fédérales du 19 mai 2019

Résultats pour Sullens
Participation **46.34 %**

Calendrier des votations en 2019

20 oct. 2019 Elections du Conseil National

Votations du 10 novembre annulées

24 nov. 2019 Votations fédérales/cantoniales

Réforme fiscale et financement de l'AVS	
OUI.....	82.13 %
NON.....	17.87 %
Directive de l'UE sur les armes	
OUI.....	67.92 %
NON.....	32.08 %

Naissances

Lenny Guex
le 28 mai 2019

Illan Fino
le 12 juin 2019

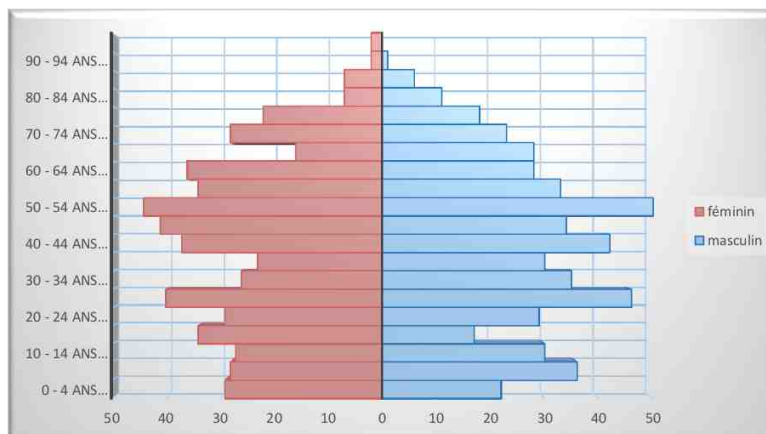
Mariage

Ophélie Bovay
et Darik Rochat
le 31 mai 2019

Décès

Claude Gisclon
le 1^{er} avril 2019

Statistiques 2018 Population de Sullens



Accueil des nouveaux habitants



Nayeli, Sherma et Joshua

Mercredi 22 mai 2019 en début de soirée, la Municipalité de Sullens accueillait les nouveaux habitants du village, dans la grande salle communale, au cours d'une réception qui se tient environ tous les trois ans. Depuis la dernière manifestation, 217 personnes sont venues agrandir les rangs de la population locale mais seule une cinquantaine d'entre elles répondirent positivement à l'invitation de la Commune.

Les différents municipaux se présentèrent. Christian Gozel, syndic, signala avec malice qu'au 1^{er} janvier 2019, le village comptait 1036 âmes : 1036 comme le code postal de Sullens. Des représentants des sociétés locales décrivirent leur association à tour de rôle, invitant la population à participer



Famille Faraj



Famille Badel

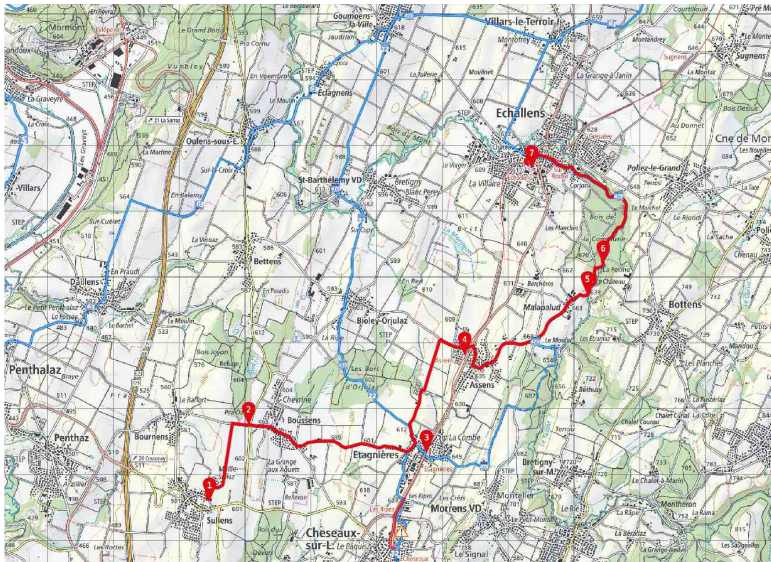
à la vie du village. Puis, un apéritif fut servi autour d'un somptueux buffet de mets locaux, tous plus alléchants les uns que les autres, préparés par l'équipe de Terre Vaudoise (www.terre-vaudoise.ch). Et ainsi de permettre à chacun de faire plus ample connaissance, en toute convivialité. N.M.



Parcours à vélo autour de Sullens

Plusieurs parcours à vélo au départ de Sullens sont disponibles sur le site de la commune : www.sullens.ch/loisirs/parcours-a-velo

SchweizMobil  — die von Ihnen geplante Tour.



Partner SchweizMobil: 

Toutes vos questions sur la vie du village : www.sullens.ch

L'administration communale vous rappelle que le site www.sullens.ch est à votre disposition pour répondre à vos questions sur la vie du village. Il est régulièrement tenu à jour.

Vous pouvez trouver par exemple :

- le planning de la location de la salle communale, de la buvette ou du refuge,
 - les avis d'enquête,
 - les séances du Conseil communal,
 - l'agenda des manifestations...
- et bien d'autres choses encore. N'hésitez pas à surfer !

Cartes journalières CFF

Nous vous rappelons que des cartes journalières CFF peuvent être réservées auprès de la commune partenaire de Penthalaz par téléphone au 021 863 20 52 ou via le site internet www.penthalaz.ch, où la disponibilité des cartes peut être visualisée.

Il s'agit de cartes journalières non nominatives qui donnent droit à la libre circulation dans tout le rayon de validité de l'abonnement général CFF, en seconde classe, le jour indiqué sur la carte. Elles permettent également de circuler avec les cars postaux ainsi que bon nombre de



lignes privées de bus, chemins de fer et bateaux.

La carte journalière est à retirer directement auprès de la commune de Penthalaz pendant les heures d'ouverture au tarif préférentiel de CHF 39 payable cash ou par carte bancaire. Aucune carte n'est envoyée contre facture.

Vous avez la possibilité d'acquérir les cartes journalières encore disponibles du lendemain, voire du jour même, au prix de CHF 25. Afin de pouvoir bénéficier du tarif réduit «Last-Minute», ces cartes doivent être prises directement au guichet du contrôle des habitants de Penthalaz.



Devenir bénévoles pour Pro Senectute

Dans le but de compléter et valoriser les activités existantes destinées aux seniors et de favoriser l'émergence de nouveaux projets, la commune de Sullens, en collaboration avec Pro Senectute Vaud, cherche des bénévoles pour les activités suivantes :

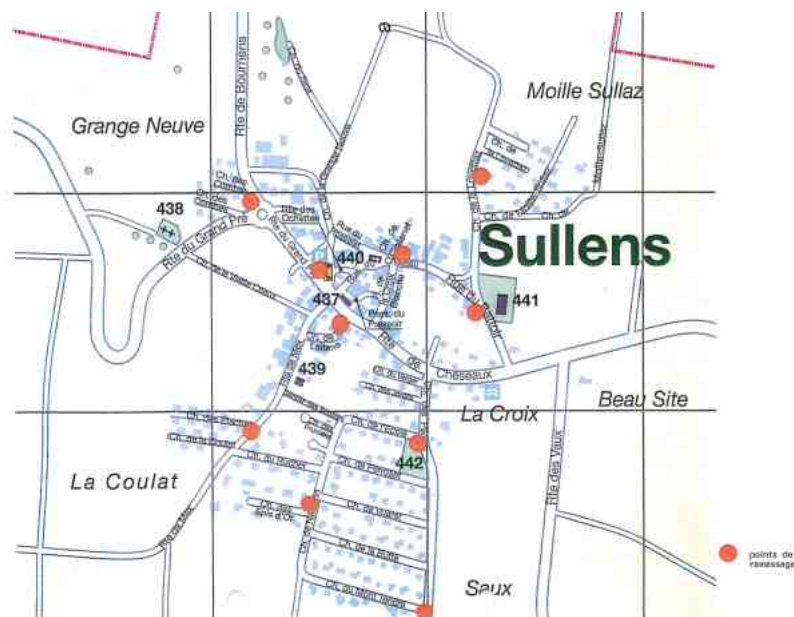
- Organisation de Tables d'hôtes ou au bistrot (soutien de l'Auberge de Sullens),
- Animer des activités créatives ou de loisirs.

Envie de vous engager de manière ponctuelle ou régulière ?

Contactez Natascha Sciuscio Montagna au 079 767 53 90

ou par email à Natascha.SciuscioMontagna@vd.prosenectute.ch

Emplacements des containers



ATTENTION
Collège : Route de Mex

Dès la rentrée scolaire, **nouvel arrêt du bus scolaire** sur la route devant le collège.

Merci d'être attentif et d'adapter votre vitesse.



Mesures d'allègement sacs taxés et conditions voir sur : www.sullens.ch/pratique/déchetterie

Information sur la qualité de l'eau à Sullens

Le service de l'eau de la ville de Lausanne fournit de l'eau potable à la commune de Sullens. Cette eau provient du réservoir de l'Orme situé sur la commune de Morrens. L'eau de ce réservoir provient à la fois des sources de Thierrens et du lac Léman. Les proportions fluctuent en fonction du débit des sources. L'eau du Léman est traitée par filtration sur sable à l'usine de Saint-Sulpice.

Quelle que soit sa provenance, l'eau est désinfectée avec du chlore fabriqué par électrolyse du sel, avant d'être injectée dans le réseau.

L'eau potable est soumise à des normes rigoureuses et de multiples analyses sont effectuées tout au long de son parcours. La qualité de l'eau pour les paramètres physico-chimiques (analyses sur les micropolluants) a été conforme aux exigences légales. Les analyses microbiologiques n'ont révélé aucun risque pour la santé.

Par conséquent, l'eau distribuée par le Service de l'eau de la Ville de Lausanne est une eau potable de qualité, à boire sans modération (Plus de détails sur www.lausanne.ch/eau rubrique «Qualité de l'eau»).



Service de l'eau de la Ville de Lausanne
021 315 85 30, eau@lausanne.ch

TRAVAUX BRUYANTS
Attention aux horaires !

Nous vous rappelons que, selon l'article 19 du règlement de police, l'usage des tondeuses à gazon, tronçonneuses et autres outils à moteur est interdit pendant les jours de repos publics, ainsi que les autres jours entre 19h et 8h et entre 12h et 13h.

Emondage des haies - Elagage des arbres

La Municipalité rappelle qu'en bordure des routes et chemins publics, les haies doivent être émondées et les arbres élagués selon les normes ci-après :

Emondage des haies

A la limite de la propriété et à la hauteur maximale de 60 cm lorsque la visibilité doit être maintenue et de 2 m dans les autres cas.

Elagage des arbres

- a) au bord des chaussées : à 5 m de hauteur et 1 m à l'extérieur du bord de la route.
- b) au bord des trottoirs : à 2,50 m de hauteur et à la limite de la propriété.

Les propriétaires sont invités à exécuter ce travail pour le 31 juillet 2019, ceci afin de ne pas compromettre la visibilité, ni gêner la circulation. Passé ce délai, les travaux seront exécutés par la commune aux frais du propriétaire.

APEMS de Sullens, point de situation après une année scolaire

À la rentrée d'août 2018, l'APEMS (Accueil Pour Enfants en Milieu Scolaire) ouvrait ses portes au collège de Sullens, après quelques semaines de travaux. Tout était prêt pour accueillir les écoliers avant et après le temps scolaire.

Une éducatrice spécialisée a été engagée en tant que Directrice. Il s'agit de Madame Judit Sirko. Madame Sirko a recruté le reste de l'équipe qui est constituée de trois éducatrices, d'une adjointe administrative et d'une aide de maison. La structure permet de donner du travail à 6 personnes à divers taux d'activité.

Au cours de cette année d'ouverture, l'APEMS a accueilli 36 enfants : 12 de Sullens, 14 de Boussens et 10 de Bournens. L'APEMS a également donné l'opportunité à un stagiaire de se familiariser avec le métier d'éducateur. Ce stage lui a permis de signer un contrat d'apprentissage avec l'UAPE de Cheseaux où il commencera en août prochain.

Marie-Christine Pitton, Municipale



Soutien et information pour les proches et proches aidants

**espace
proches,**

**Informer Orienter Soutenir
les proches et proches aidants**

0800 660 660

Par le soutien de la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS) du canton de Vaud, nous offrons des prestations de soutien et d'information aux proches et proches aidants.

Les professionnelles d'Espace Proches ont une solide expérience dans le domaine social et dans celui des soins et de l'accompagnement. Les entretiens ont lieu soit dans nos locaux à Lausanne, soit par téléphone ou dans l'une de nos antennes régionales. Nous organisons des groupes de parole et des ateliers pour les personnes endeuillées.

Toutes nos prestations sont gratuites.

Impressum

Editeur : Commune de Sullens

Imprimerie :

Imprimoffset Bordin SA
1042 Assens

Rédaction : Nathalie Martin

Prochaine parution :
octobre 2019

Délai pour publication :
le 1^{er} octobre 2019.

Site internet : www.sullens.ch

Email : journalDeSullens@gmail.com

Les enfants et les écrans : comment gérer ?

Suite à la conférence publique du 20 mars dernier sur l'utilisation des écrans par les enfants, le Conseil d'établissement de la Chamberonne a rédigé un petit fascicule regroupant quelques conseils qui y ont été prodigués.



Il est disponible sur le site du collège.
Scanner le QR Code à gauche ou taper le lien :
www.eps-cheseaux-chamberonne.ch

Sullens, les Maîtres du Temps

Le Maître du Temps de notre commune a la charge de veiller sur le bon fonctionnement de l'horloge de l'église, d'entretenir la machinerie et surtout, chaque semaine, de rembobiner, à la manivelle, les huit mètres de cables des deux contrepoids, dont l'un pèse vingt kilogrammes. Ces contrepoids sont l'organe moteur entraînant tous les mécanismes, dont la cloche qui sonne les demi-heures et les heures.

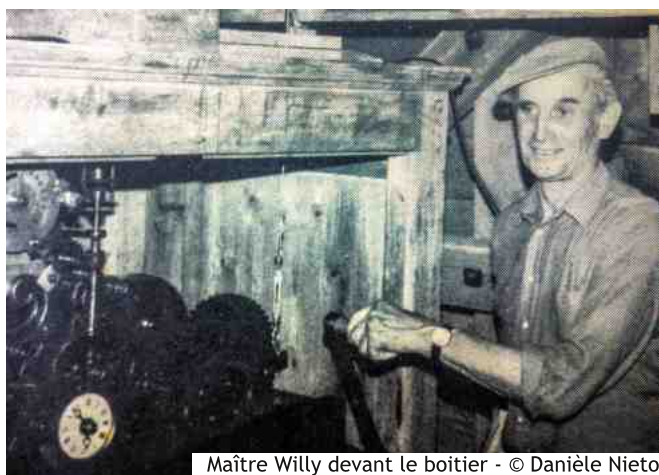
Mais avant, le Maître doit escalader les nonante huit marches qui mènent au clocher. Cet aspect sportif doit expliquer la longévité des Maîtres du Temps !

Passation de pouvoir en début d'année, après trente ans de service, Maître René Cavin laisse son poste à Maître Yvan Golay.

C'est un sage choix : ils sont voisins aux abords de l'église, tous deux mécaniciens, méticuleux, précis et surtout passionnés ! Comme l'était avant eux Maître Willy Simond qui est aussi monté au clocher pendant près de 30 ans.



Maître René et Maître Yvan - © Claude Simond



Maître Willy devant le boitier - © Danièle Nieto



Maître Yvan devant le boitier - © Claude Simond



© Claude Simond



© Claude Simond

Pignons et tubes transmettent le mouvement.

La machinerie, c'est le mécanisme d'une montre, mais ici elle date de 1899 et absolument tout est mécanique ! Même le déplacement des aiguilles sur les trois cadrans en façade se fait par un jeu de plusieurs pignons et de plusieurs tubes qui se fauflent entre les poutres de la très belle charpente du clocher.

La construction de cette horloge a été réalisée par la société Paul Odobey de Morez (France) qui précisait dans sa publicité que « toutes les pièces sont assemblées par des vis ou écrous ; la disposition de ces horloges est des mieux comprises pour faciliter l'installation, le graissage et un parfait entretien ». Ce que confirme Maître Yvan, lui qui connaît déjà tous les rouages. Comme ses prédécesseurs, il compte bien rester longtemps le gardien de l'horloge !

Claude Simond

Faites vivre votre journal

Merci à Claude Simond pour ce témoignage et les photos.

Vous aussi, vous souhaitez partager des récits, des poèmes, des humeurs ? Vous avez une question liée au village ? Une offre à proposer ? Une recherche à communiquer ?

Utilisez le journal de votre commune, Votre Journal, en écrivant à la nouvelle adresse email : journalDeSullens@gmail.com



Calendrier des manifestations

21 juillet	Repas des Aînés Contact R. Dupuis : 079 622 24 86 Buvette
1 ^{er} août	Jeunesse de Sullens Tournoi de pétanque Terrains de pétanque
1 ^{er} août	Fête nationale Grande salle
5, 6 et 7 septembre	Soirées du Chœur mixte «L'Aurore» Grande salle
19 septembre	JOJ2020 Cérémonie des drapeaux Grande salle
5 octobre	Troc de vêtements, jouets pour enfants Contact S. Noll : 079 604 94 14 Grande salle
12 octobre	Jeunesse de Sullens Paëlla Grande salle
26 octobre	Association des Paysannes Vaudoises Match aux cartes - Contact 079 218 48 69 Grande salle
9 novembre	Ensemble cuivres Bavaria Souper concert Grande salle
30 novembre	FSG Représentation de gym Grande salle
31 décembre	Renens-Sullens-Boussens Handball Nouvel An Grande salle

Cette année, la société FSG Sullens prend en charge l'organisation de la manifestation. La Municipalité l'en remercie par avance.
Rendez-vous dès 19h30 à la grande salle.
Apéritif et repas offerts.




Le chœur mixte l'Aurore de Sullens propose son spectacle annuel :
"La bonne adresse" de Marc Camoletti les 5, 6, 7 septembre 2019 à la grande salle, dirigé et mis en scène par Stéphane Mösching.
Portes 19h15 - Rideaux : 20h.
Tarif : CHF 22 (gratuit jusqu'à 10 ans).
Sur place, petite restauration et vente de billets à gratter.
Réservation conseillée au 021 701 21 56 ou à cm.aurore.sullens@gmail.com

Troc automne-hiver : vente de matériel de seconde main d'enfants et d'adolescents
Samedi 5 octobre 2019 de 9h à 13h
Grande salle de Sullens
Sur place : petite restauration.
Information et inscription dès le 1^{er} septembre auprès de Sandra Noll 079 604 94 14.



Rappel : pendant les vacances d'été, la bibliothèque villageoise sera ouverte uniquement le 31 juillet 2019 de 16h.30 à 19h. Renseignements auprès de Eliane Badan 079 736 75 90.

 Soirée familiale, à Romanel
22 novembre 2019

Association des paysannes vaudoises



L'association des paysannes vaudoises se divise en plusieurs groupes. Sullens appartient au groupe de Daillens qui compte sept villages : Bettens, Bournens, Boussens, Daillens, Oulens, Penthaz et Sullens. Il se compose de 160 membres paysannes et non paysannes. Chaque village a une responsable.
Pour Sullens :

Murielle Duperrut,
Rte du Grand-Pré 3,
079 423 76 65,
annydup@hotmail.com.

Le groupe est très actif : cet été quelques membres travailleront pour les cent ans des Jeunesses à Savigny, puis à la fête des vigneron. Sylviane Weber, présidente du groupe de Daillens, ajoute : «Toute personne qui souhaite nous rejoindre est la bienvenue. Nous demandons une cotisation annuelle de 35 francs. Nous organisons une assemblée par an en automne, dans laquelle nous présentons les cours de l'année à venir. Nous organisons également des sorties et des spectacles.»
Intéressée ? Consultez le site apv-dailens.simplesite.com

Groupe Crissier et environs

Le groupe de Crissier et environs, de l'APV, propose une promenade gourmande, de Cheseaux à Romanel, le dimanche 1^{er} septembre 2019.
Adulte CHF 55, enfant CHF 1 par année d'âge.
Inscription jusqu'au 15 juillet au 021 702 24 00 ou à promenadegoumande2019@gmail.com